

FORMATION

NOUVEAUTE : Comprendre & détecter les signaux du mal-être au travail pour mieux agir en prévention

Format d'intervention



Mixte

Mode d'intervention



Intra



Inter

Votre secteur d'activité

S Santé **M** Médico-Social

T Territorial

Vous êtes

Conseiller(ère) ou animateur(trice) en prévention des risques, encadrant(e), RRH/DRH, membre de CST/CSE.

Date et lieu



Pour l'inter : information disponible sur le site www.relyens.eu

- 1 jour : 09h00 – 17h00

Réservé à nos clients assurance

Référence OV115

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- **Comprendre** les enjeux psychiques du travail et faire le point sur les obligations en matière de préventions des RPS
- **Connaître** les signaux (faibles et forts) du mal-être au travail, manifestés par les agents/salariés
- **Adopter** une posture adaptée en tant que primo-écoutant, recueillir une alerte et agir en prévention

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

INTERVENANT

Formation animée par un(e) consultant(e) spécialisé(e) en santé au travail.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Méthodologie mise en place dans plusieurs collectivités en phase avec les préconisations des différents accords interprofessionnels, rapports et organismes de portée nationale.

Echange de pratiques et d'expériences entre les participants.

Partage de situations concrètes expertisées.

PROGRAMME

1- Introduction

- Les liens entre santé psychologique et travail
- Compréhension des enjeux relatifs à l'activité réelle de travail

2 – Connaître les risques psychosociaux et leurs conséquences

- Définition des facteurs RPS (INRS-GOLLAC)
- Approche systémique des RPS (contraintes/ressources)
- Données épidémiologiques : effets sur la santé des facteurs RPS
- Responsabilité juridique de l'employeur

3 – Comprendre les signaux du mal-être au travail et agir

- Les signaux de la souffrance au travail
Les indicateurs collectifs et organisationnels
Stratégies de défense et éléments de psychopathologie du travail
Focus : les signaux de l'épuisement professionnel
Focus : les signaux de la violence au travail (harcèlement)
- La posture de primo-écoutant
Recueillir une plainte
Formuler les paroles adaptées
Orienter la personne en situation de souffrance au travail
Alerter pour mieux agir en matière de prévention organisationnelle

EVALUATION

Tout au long de la formation des exercices ou des quiz permettent d'évaluer l'acquisition des connaissances et des compétences et l'atteinte des objectifs. Une évaluation de la satisfaction des participants est recueillie en fin de formation



formation.rrh@relyens.eu



+33 (0)2 48 48 15 15

Relyens SPS

CS 80006 - 18020 BOURGES Cedex - FRANCE
www.relyens.eu

S.A. au capital de 52 875 € - Société de courtage d'assurance - 335 171 096 RCS Bourges
Siège social : Route de Creton - 18110 VASSELAY - N° ORIAS 07000 814 - www.orias.fr
Organisme de formation professionnelle déclaré sous le n° 24180125318 auprès du Préfet de région